

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 10 juillet 2018

Délibération n° 2018 – 10/07/2018 – 12

Travaux de la Commission Vie de l'étudiant du 6 juin 2018

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 18 juin 2018

Après en avoir délibéré

Approuve avec 24 voix pour (unanimité) :

les propositions de labellisation et délabellisation d'associations.

Dijon, le 11 juillet 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Compte rendu de la Commission de la vie étudiante du 6 juin 2018

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Bureau de la vie étudiante
Maison De l'Étudiant

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE LA VIE ETUDIANTE du 06 juin 2018

MEMBRES

Etaient présent(e)s :

Ambre Adamiak, Céline Ducoin, France Herrscher, Guy-Daniel Ligan, Valentin Pichon, Pascale Thimel-Auroux

Etaient excusé(e)s :

Frédéric Sonnet (CROUS)

ASSOCIATIONS REPRESENTATIVES

Etant présentes :

Epi'campus (Marie Gérard), Génération campus (Tanguy Bagnard), BEDAPS (Marie-Lou Noirot), CBE Bio, Adexpra (Valentine Leboucher), De taille et d'estoc

Etaient excusées :

ABEP

ASSOCIATIONS INVITEES, POUR LA PRESENTATION DE LEUR DEMANDE

Etaient présentes :

APPRENDS, AEAC (association des étudiants et amis du Congo), Les Zacro'artistes

Etaient absentes :

AJMP (association Jardin médicinal pharmacie Dijon)

La vice-présidente déléguée à la vie et à la démocratie étudiante ouvre la séance.

Ambre ADAMIAK se présente puisqu'il s'agit de la première commission Vie de l'Étudiant qu'elle préside et propose ensuite un tour de table, avant de passer à l'ordre du jour.

1. Demandes de labellisation

Association APPRENDS

Représentée en séance par le co-président, Jean-Michel DORLET

Créée à l'automne 2017, l'association est en relation avec 2 formations relevant uniquement de la formation continue, du domaine juridique (plus précisément du droit social) : le DU droit du travail appliqué, qui existe depuis 5 ans, et le master du droit du travail expert, qui a ouvert cette année.

Les membres sont en premier lieu des étudiants de l'université de Bourgogne, et les anciens stagiaires de ce diplôme, toujours en attente de poursuite et de contacts, car le domaine est évolutif et les connaissances rapidement obsolètes.

Il y a également des professionnels qui y adhèrent.

Elle compte à ce jour 34 adhérents, 17 étudiants du master, 13 du DU et 4 autres.

Son but est de développer et de promouvoir les pratiques innovantes, notamment une veille informationnelle (soit sous forme de rdv réguliers, soit en format dématérialisé) pour une actualisation des connaissances. Pour l'instant, elle se présente sous la forme de petits-déjeuners tous les 2 mois à l'Atheneum, depuis novembre, axés sur l'actualité sociale (ex de thématiques abordées : loi Macron, égalité femmes-hommes professionnelle...)

Ils souhaitent garder contact avec les anciens et toucher les professionnels grâce au site web, qui permet aussi la diffusion de vidéos (les enregistrements des interventions en petits déjeuners) et envisagent des mises à jours thématiques en vidéo là encore.

Cette activité associative vient conforter l'activité de formation, en contribuant par exemple à la valorisation des productions étudiantes (diffusées après validation sur plan scientifique), une veille hebdomadaire, des études et recherches.

L'attente vis-à-vis de la labellisation « association des campus » est de pouvoir demander des lieux de réunion, puis éventuellement de formuler des demandes de subventions pour une manifestation par ex, si les activités peuvent être aidées, et les enregistrements vidéos.

L'association devra veiller, pour sa pérennité et compte tenu des membres issus de M2, au renouvellement des membres du bureau, dans le respect de la composition indiquée dans la charte.

Labellisation de l'association APPRENDS :
La commission émet un avis favorable

2. Examen des points d'étape

AJMP (Association Jardin médicinal médecine)

L'association n'a pas répondu aux demandes de bilans d'étape et est absente aujourd'hui. Son cas sera évoqué plus tard, dans les délabellisations.

AEGD (Association des étudiants de géographie de Dijon)

Elle présente 69 adhérents en 2017/18. Ses activités : parrainage de tous les étudiants de L1, Campus comestible avec Epi'campus, 1^e Nuit de la géographie (qui a accueilli aussi d'autres associations), week-end de fin d'année, Café Géo.

On relève une belle activité, avec beaucoup de succès souligne Ambre Adamiak.

Les projets pour l'année prochaine sont : aller au festival international de la géographie (FIG), week-end de formation de la fédération nationale (AFNEG), reconduire la Nuit de la géographie, les Cafés géo, les parrainages, les soirées étudiantes et le week-end de fin d'année.

Confirmation de la labellisation de l'association AEGD :
La commission émet un avis favorable

Les Zacrob'artistes

L'association a pour objectif d'organiser et de promouvoir les arts vivants : danse, gym, arts cirque, gymnastique rythmique.

Elle compte 61 adhérents, étudiants en STAPS et d'autres formations, et d'anciens étudiants.

L'année dernière, elle a participé aux 50 ans de l'UFR STAPS (le STAPS en scène), l'arbre de Noël pour les enfants du personnel de STAPS, Danse à l'université (mars 2017), et a présenté à Besançon son spectacle issu de « Le STAPS en scène » en mai 2017.

Durant cette année 17/18 participation à l'ACAPS, avec leur spectacle, ainsi qu'à la remise de trophées de l'OMS à Fontaine les Dijon, animations pour enfants à l'arbre de Noël, Danse à l'université, participation à la Parade métissée à la Fontaine d'Ouche.

Elle s'engage maintenant sur la nouvelle création, dont le spectacle sera présenté au Cèdre à Chenôve (déjà complet, d'ailleurs) : *Elle, lui, nous, relations sans gravité*.

Les répétitions s'organisent les jeudis après-midi et lundis soirs pour les répétitions en STAPS.

Confirmation de la labellisation de l'association Les zacrob'artistes :
La commission émet un avis favorable

AEAC (association des étudiants et amis du Congo)

Le bilan d'étape est présenté par le nouveau président de l'association depuis 2 mois

En 2016/17, elle a réalisé : journée d'intégration pour les étudiants venus d'Afrique, accompagnement tout au long de l'année, avec cours particuliers pour étudiants en difficulté, témoignages sur la gestion des partiels et en fin d'année universitaire, une journée culturelle.

Cette année, l'association a accueilli une quinzaine d'étudiants, dont certains de Besançon.

Elle fonctionne notamment avec une page facebook, un groupe What's App, et communication directe pour la redirection vers d'autres associations selon les problématiques aussi.

Pour l'année à venir, elle développe des projets avec d'autres associations de Dijon, qu'elle espère fédérer pour toucher plus d'étudiants, et se faire connaître de plus de personnes.

Guy-Daniel Ligan a contacté des étudiants africains de l'IAE, pour organiser un accueil des étudiants africains, sans spécificité de pays d'origine.

Il se tient à leur disposition, pour les présenter mutuellement, et les aider au sujet de l'accueil des futurs étudiants arrivants.

Ambre Adamiak propose aussi de les rencontrer, pour évoquer les difficultés de logement ou appuyer leurs démarches et signalements côté CROUS, avec qui elle a déjà évoqué cette problématique (accompagnement pas suffisant, hébergement manquant etc).

Un rendez-vous sera fixé à ce sujet.

De même, Génération campus pourra les informer du fonctionnement d'une fédération, des liens à créer avec partenaires et autres associations.

Confirmation de la labellisation de l'association AEAC :
La commission émet un avis favorable

AECA (association des étudiants en chimie analytique)

L'association est absente, et n'a pas répondu à la demande de présenter le point d'étape.

Le BVE les relancera pour avoir le bilan d'étape. Sans celui-ci, l'association sera proposée à la délabellisation.

3. Examen des délabellisations

Les membres de l'**AJMP** n'ont pas répondu aux 2 demandes de point d'étape (pour la précédente CVE et celle-ci).

Par souci d'appliquer les mêmes règles à tous, la commission se prononce donc pour la délabellisation de l'association.

Délabellisation de l'association AJMP :
La commission se prononce pour

L'association **QAPS** (Association du Master Qualité du médicament et des produits de santé) n'a pas transmis les documents de rentrée, malgré les nombreuses relances sous toutes les formes possibles depuis septembre (courrier, mails, messages Facebook) ; Après la date limite du 14/02/18, où la délabellisation devait être

initialement soumise en séance, ils se sont manifestés et disaient envoyer les documents, mais n'ont finalement pas donné suite.

Délabellisation de l'association QAPS :
La commission se prononce pour la délabellisation

Sing'all

Il n'y a plus d'étudiants dans le bureau de l'association, dont les locaux sont désormais à Chenove, plus d'action sur le campus universitaire. Ils se sont signalés eux-mêmes comme ne répondant plus aux critères de label.

Délabellisation de l'association Sing'all :
La commission se prononce pour la délabellisation

4. Point d'information

France Herrscher indique que le BVE a fait un rappel aux associations sur la composition des bureaux pour conserver leur label, par mail, en prévision des renouvellements de bureaux à venir au moment de la rentrée notamment.

Tous les points étant épuisés, Ambre Adamiak lève la séance à 16 h.



Bureau de la vie étudiante
Maison De l'Étudiant

COMMISSION DE LA VIE ETUDIANTE DU 06/06/2018
Relevé de décisions

1. Examen des associations à labelliser

- Labellisation de l'association APPRENDS : avis favorable

2. Examen des points d'étape – confirmation de la labellisation

- AEGD (association des étudiants en Géographie de Dijon) : avis favorable
- Les Zacro'artistes : avis favorable
- AEAC (association des étudiants et amis du Congo) : avis favorable

3. Examen des délabellisations

- AJMP : avis favorable à la délabellisation
- QAPS : avis favorable à la délabellisation
- Sing'all : avis favorable à la délabellisation